

## CEREMONIE RELIGIEUSE

**M**ARDI, le 7 mars, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, à la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent.

Trois postulantes ont revêtu l'habit religieux : Mlle Aurore Travercy, de New Glasgow, dite Sœur Marie de Saint-Bonaventure ; Mlle Bertha Parthenais, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Césarie, novices de chœur ; Mlle Edina Brouillard, de Nashua, N. H., dite Sœur Marie de Sainte-Zoé, novice coadjutrice.

Les nouvelles professes sont : Sœur Marie de Saint-Michel, de l'Assomption ; Sœur Marie de la Visitation, de Montréal ; Sœur Marie de Sainte-Léocadie, de Great Falls, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Robert, de Saint-Janvier ; Sœur Marie de Saint-Adélard, de Saint-Stanislas-Kostka.

Mgr l'archevêque a prononcé une touchante allocution de circonstance.

Sa Grandeur était assistée de M. le chanoine Cousineau et du Père Dion, supérieur provincial, C. S. C.

Plusieurs ecclésiastiques étaient aussi présents à cette importante cérémonie.

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 26 mars

Office du dim. des Rameaux, *semi-double* (privilegié contre les fêtes de 1<sup>er</sup> cl.) ; aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux ; messe avec chant de la Passion (selon S. Matth'eu) ; préface de la Croix. — Vêpres du dim. *semi-double* ; hymne *Vexilla regis* (on se met à genoux pendant la strophe *O Cruz*), verset *Eripe me*, au *Magnificat* ant. *Scriptum est*.

On trouve les offices du matin des trois derniers jours de la semaine sainte dans la *Passion* ou la *Quinzaine de Pâques*. J. S.

N. B. — La communion peut être distribuée aux fidèles toute la matinée du jeudi saint jusqu'à la communion de la messe ; — dès lors il n'est plus permis de la distribuer jusqu'après la messe du samedi saint, à moins qu'une coutume légitime n'autorise à la donner après la communion du célébrant — On commence à réciter le *Regina cali* le samedi midi. J. S.